

**Décision de nomination des membres du
comité de sélection n° 2019-01_PROF VT
commun à l'ENSA de Lyon et l'ENSA de Clermont-Ferrand**

**La directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Lyon,
Le directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand,**

- Vu** la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu** le décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture
- Vu** le décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférence des écoles nationales supérieures d'architecture, notamment ses articles 11, 12 et 13 ;
- Vu** l'arrêté du 24 avril 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs et aux maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
- Vu** l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
- Considérant** les délibérations du conseil pédagogique et scientifique de l'ENSA de Lyon siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés des 2 et 23 mai 2019, indiquant le ou les postes pour lesquels est constitué chaque comité de sélection et fixant le nombre de membres de chaque comité de sélection ;
- Considérant** la délibération du conseil pédagogique et scientifique de l'ENSA de Lyon siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés du 23 mai 2019, établissant la liste de noms des membres de chaque comité de sélection ;
- Considérant** la délibération du conseil pédagogique et scientifique de l'ENSA de Clermont-Ferrand siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés du 22 mai 2019 indiquant le ou les postes pour lesquels est constitué chaque comité de sélection, fixant le nombre de membres de chaque comité de sélection et établissant la liste de noms des membres de chaque comité de sélection ;

Préambule :

Dans le cadre de la campagne de recrutement des enseignants chercheurs 2019-2020, le **comité de sélection n° 2019-01_PROF VT** est chargé du recrutement d'un professeur du champ disciplinaire « villes et territoires ».

Les références de publication de ces postes à la BIEP (bourse interministérielle de l'emploi public) sont les suivantes :

- n° de diffusion 2019-194810 : professeur des ENSA, champ disciplinaire VT-UPU « villes et territoires - urbanisme et projet urbain).

Recrutement effectué au titre de la seconde catégorie de concours.

Décident :

de nommer les membres du **comité de sélection n° 2019-01_PROF VT** suivants :

| | Prénom | NOM | Etablissement | Spécialiste VT | Spécialiste autre champ | F/H |
|------------------------|-----------------|----------------|--------------------------|----------------|-------------------------|-----|
| Présidente | Nadine | ROUDIL | ENSA Lyon | | X | F |
| Vice- président | Stéphane | BONZANI | ENSA de Clermont-Ferrand | | X | H |
| | Catherine | MAUMI | ENSA de Grenoble | | X | F |
| | Frédéric | POUSIN | ENSA Paris-Belleville | X | | H |
| | Xavier | GUILLOT | ENSAP Bordeaux | X | | H |
| | Carmen | POPESCU | ENSA Rennes | | X | F |
| | Nathalie | LANCRET | CNRS | X | | F |
| | Gilles | NOVARINA | IUGA | X | | H |

Fait à Vaulx en Velin, le

29 MAI 2019

La directrice,
ENSA de Lyon


Nathalie Mezureau

Le directeur,
ENSA de Clermont-Ferrand


Simon Teyssou